

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE PROMO

M. RAMIR a rappelé que l'ENFIP n'était pas décisionnaire sur les questions concernant les 1ères affectations, le régime indemnitaire et le choix de la dominante.

ABANDON DU BÉNÉFICE DU CONCOURS

l'ENFIP n'a pas de chiffre à communiquer.

ATSCAF

M. RAMIR indique qu'il n'est pas question de remettre en cause les activités périscolaires, sportives et culturelles, indispensables à l'équilibre des stagiaires.

Il précise que M. Frédéric Delmon est dans une situation particulière : c'est un agent mis à disposition d'une association.

L'idée est de définir un statut plus clair et satisfaisant pour les agents dévolus à l'ATSCAF. La pérennisation de ce dispositif est en cours de discussion.

SCOLARITÉ

Abandon de la note chiffrée pour la prochaine scolarité au profit de l'acquisition par validation des compétences ;

Conseil de promotion précédé d'une HMI : en fonction de l'organisation des cours et des intervenants, il n'est pas toujours possible de l'organiser ainsi.

Cours de soutien : la généralisation des cours de soutien n'est pas possible du fait des promotions

importantes qui posent des difficultés d'organisations.

Les cours de soutien sont orientés vers les stagiaires qui présentent le plus de difficultés.

Le mardi après-midi libéré l'est pour permettre aux stagiaires de souffler et de travailler (un but pédagogique), il n'est pas prévu de le déplacer au lundi matin.

L'oral collectif ne sera pas reconduit lors de la prochaine promotion. Il n'y aura pas de transmission du barème de notation. Comme pour l'ensemble des évaluations, une commission d'harmonisation est prévue.

Les e-formations ne sont pas une priorité et une bonne partie des cours restera en présentiel.

Le stage sera probatoire pour la prochaine formation, comme pour les inspecteurs. L'idée serait d'être en phase d'acquisition des compétences.

Il a été évoqué le besoin d'un justificatif pour la location du logement futur d'affectation, sans mention de stagiaire, la direction de l'ENFIP a pris bonne note de cette demande sans pouvoir indiquer sa faisabilité et une date de retour sur ce sujet.

Pour Noisy-le-Grand et Clermont, pas d'emploi du temps à plus de deux semaines en raison des possibles modifications pouvant arriver.

Difficultés à cause des grèves en région parisienne, avec parfois besoin de justificatifs et des soucis avec les ressources humaines à ce sujet. Des efforts ont été constatés malgré la situation.



[COMPTE-RENDU
DU CONSEIL DE
PROMOTION DES
CONTRÔLEURS
STAGIAIRES
DU 30 JANVIER 2020](#)



Possibilité dans des cas particuliers de faire son stage en dehors du lieu d'affectation. La demande doit être déposée dans les établissements qui feront suivre à la centrale pour étudédu dossier.

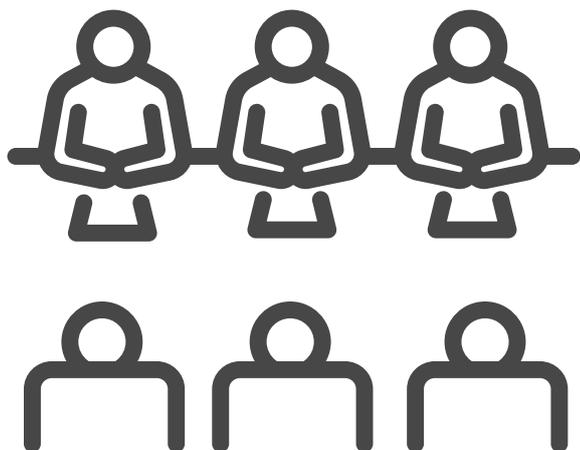
Organisation des cours avant les évaluations : neutralisation ou cours de reformulation, il n'est pas toujours possible de le faire selon la direction de l'ENFIP.

Dématérialisation : l'ENFIP souhaite une configuration au plus proche des services où le papier disparaît progressivement.

LOGEMENT

Lyon : la difficulté est le volume des promotions. Chaque année, l'ALS recherche des résidences au plus près mais également des bailleurs mettant à disposition un gros volume de logement. Il n'est pas toujours facile de réunir ces deux éléments.

Noisy-le-Grand : l'ENFIP indique mettre à disposition une liste de bailleurs à destination des stagiaires désirant se loger sur le secteur.



RESTAURATION

Lyon : la difficulté est connue, la répartition en deux demi-promotions n'est pas satisfaisante mais c'était la seule possibilité vu le nombre de stagiaires. Plusieurs pistes sont en réflexion : une nouvelle organisation, une nouvelle chaîne.

Plusieurs propositions ont été faites afin de permettre d'étendre le dispositif des paniers repas aux autres jours de la semaine ou la mise à disposition des restes via des paniers à tarif réduits.

Clermont : distinction entre l'école et l'Arenfip, qui sont indépendants. L'ENFIP souhaite laisser à l'ARENFIP la gestion de la restauration.

Ce conseil de promotion nous a donné le sentiment que rien ne changerait à court terme pour notre scolarité, l'ENFIP étant dans la préparation des évolutions de la prochaine promotion de contrôleurs !

Au vu de l'absence de réponse sur des sujets comme les affectations, les postes à profils ainsi que la rémunération, nous souhaitons qu'à l'avenir RH2A soit présent pour nous répondre.

VOS ÉLUS CFDT-CFTC FINANCES PUBLIQUES

Christophe Bacquet,
ENFIP Lyon,
christophe.bacquet@dgfip.finances.gouv.fr

Sébastien Duhamel,
ENFIP Clermont-Ferrand,
sebastien.duhamel@dgfip.finances.gouv.fr